



AN AVEL BRAZ

**CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
DE LA GRANDE PATURE**

**Demande de Permis de Construire
-
Dossier d'Enquête Publique**

A.2-CPGP-EP : Notice de présentation - PC04

Septembre 2026

Centrale Photovoltaïque de la Grande Pâtur

*Implantation de panneaux photovoltaïques terrestres et flottants,
et de 3 postes de transformation et d'un poste de livraison
sur la commune de Cheppes la Prairie (51240)*

Dossier de demande de Permis de construire

PC04

Maître d'ouvrage :

SARL Centrale Photovoltaïque de la Grande Prairie
3, rue de l'Arrivée
75 015 PARIS
Tél : 01 44 38 80 00



Assistant au Maître d'ouvrage :

ANAVEL BRAZ
3, rue de l'Arrivée
75 015 PARIS
Tél : 01 44 38 80 00



Département de La Marne

Aôut 2023

1 Localisation géographique du projet

Le projet de centrale photovoltaïque se situe en région Grand-Est, dans le département de la Marne (51), sur la commune de Cheppes-la-Prairie.

La zone d'implantation potentielle (ZIP) est localisée sur une ancienne carrière et s'étend sur une surface d'environ 22,1 ha.

Le site est localisé au nord-est de la commune de Cheppes-la-Prairie et à environ :

- 15 km au nord-ouest de Vitry-le-François,
- 15 km au sud-est de Châlons-en-Champagne.

2 Etat actuel et historique du site

2.1 Etat actuel du site

Le site étudié pour la mise en place de la centrale photovoltaïque à une superficie de 22,1 ha.

Le terrain d'implantation du projet est actuellement la propriété de GFA DE LA GUENELLE.

La zone d'étude n'a pas de vocation particulière actuellement, elle est composée d'un étang entouré de prairies et de friches.

2.2 Historique

La zone prévue pour l'implantation du projet photovoltaïque était entre 1950 et 2005 occupée par de la pâture puis des cultures.

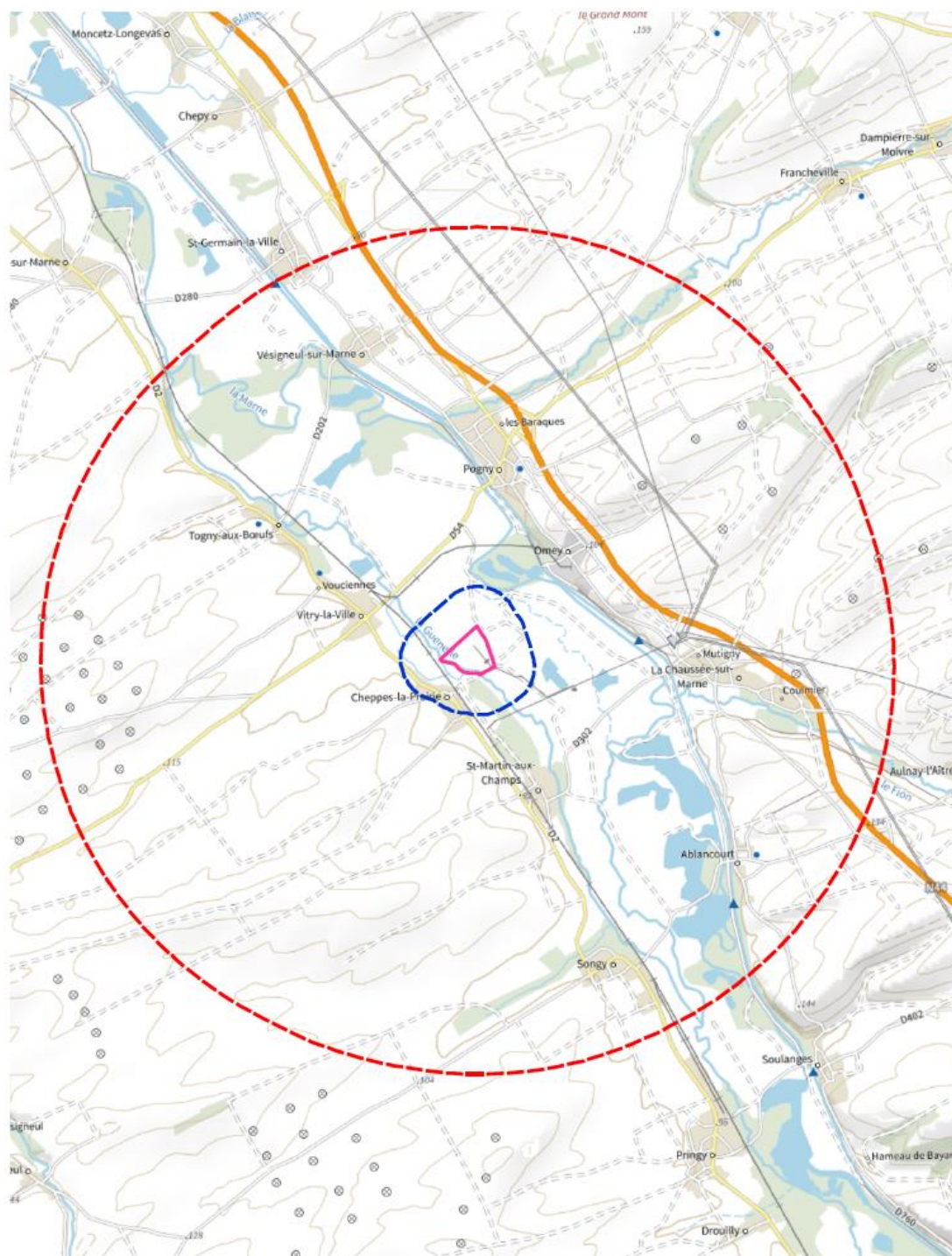
En 2013, la Société des Carrières de l'Est – établissement Morgagni détient une autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire au niveau de la zone d'étude.

Cette autorisation a été accordée pour une durée de 7 ans le 31 juillet 2013 et porte sur la rubrique ICPE 2510-1 relative à l'exploitation de carrière pour une production moyenne annuelle autorisée de 130 000 tonnes.

Au terme de l'exploitation, la société Morgagni a procédé à un nettoyage de l'ensemble des terrains concernés.

Il ne subsiste sur le site aucun matériel, matériaux bruts en tas, déchets ou détritiques divers.

Tous les engins et matériels annexes nécessaires à l'exploitation ont été évacués du site réaménagé.



Aire d'étude immédiate

Aire d'étude éloignée (5 km)

Aire d'étude rapprochée (500 m)

0 1 2 Km

Sources : IGN - Auteur : TAUW, 2022 - N° de projet : 1618208-002

Echelle : 1:60 000

TAUW

Carte 1 : Délimitation des aires d'étude (Source Géoportail)



 Aire d'étude immédiate

0 100 200 m 

Sources : IGN - Auteur : TAUW, 2022 - N° de projet : 1618208-002

Echelle : 1:5 000

 TAUW

Vue aérienne de la zone d'implantation du projet

3 Description du projet

Le projet photovoltaïque est composé d'une partie flottante d'une puissance de 7.02 MWc et d'une partie terrestre d'une puissance de 3.14 MWc .

Partie flottante :

L'installation sera composée :

- de 10 472 modules(panneaux) photovoltaïques orientés plein sud avec une inclinaison de 5°
- de structures flottantes de support des panneaux,
- d'onduleurs type strings implantés sur les structures flottantes
- de réseaux d'énergie et les locaux de conversion d'énergie positionnés à terre,
- de pistes d'accès nécessaires à la maintenance du site.

L'installation sera composée de lignes parallèles de structures horizontales alignées, sur lesquelles seront fixés les modules photovoltaïques. **L'ensemble couvre une surface de 4.4 ha.**

Ces structures flottantes seront maintenues par un système d'ancrage aux berges pour les structures proches et au fond de l'étang pour les structures éloignées, car ces structures doivent être mobile de quelques mètres lors des variations de niveau, les efforts du vent, les vagues et les courants. La surface couverte représente



Figure 1 : Panneaux photovoltaïques flottants

Partie terrestre :

L'installation sera composée :

- de 4 684 modules (panneaux) photovoltaïques orientés plein sud avec une inclinaison d'environ 20°
- de structures porteuses en acier traité contre la corrosion ou en aluminium reposant sur des fondations de type pieux ou à vis,
- d'onduleurs type strings implantés sur les structures porteuses - de réseaux d'énergie et les locaux de conversion d'énergie,
- de pistes d'accès nécessaires à la maintenance du site.

Aucuns travaux de démolition ne sera réalisé dans le cadre de la construction du parc photovoltaïque. L'ensemble couvre une surface de 2.9 ha.

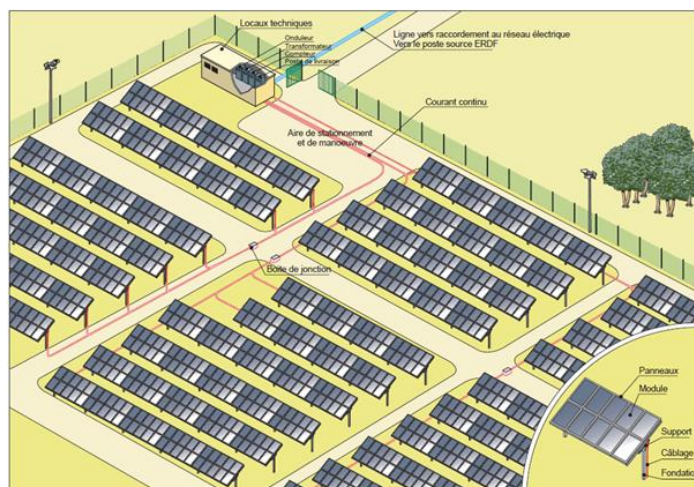


Figure 2 : Schéma de principe du fonctionnement d'un parc photovoltaïque - Source : Installations photovoltaïques au sol, Guide de l'étude d'impact. ADEME, 2011

Le chantier de construction de la centrale photovoltaïque se déroulera en plusieurs étapes réparties sur 10 à 12 mois. Les travaux comprendront :

- préparation du terrain ;
- le creusement des tranchées pour les réseaux électriques ;
- l'implantation des structures fixes ;
- le montage des modules photovoltaïques sur les structures ;
- l'installation des locaux onduleurs et transformateurs ;
- le câblage, l'aménagement des boîtiers de connexion, des protections électriques ;
- le raccordement au réseau, avec aménagement du poste de livraison.

Le schéma de principe d'une installation type photovoltaïque est présenté en Figure 1 et en Figure 2. En phase d'exploitation, la centrale photovoltaïque convertira l'énergie lumineuse en énergie électrique.

L'ensemble des câbles seront mis dans des rails à la surface du sol (pas de mouvement de sol prévu).

Dans les longrines ou les gabions, les câbles seront déposés directement sur des rails passant d'une longrine ou d'un gabion à l'autre afin d'éviter les efforts sur les structures.

La conversion, le transport et la livraison sur le réseau sera effectuée via 3 postes de transformation et 1 poste de livraison.

Le parc photovoltaïque est raccordé au réseau électrique à partir du poste de livraison. Le poste de livraison sera raccordé à un poste source par Enedis par des câbles souterrains. Le poste source envisagé est celui de La Chaussée à environ 2,5 km du site. Le tracé du raccordement sera effectué le long des routes existantes et sous la responsabilité d'ENEDIS.

L'autorisation de raccordement (qui se traduit par la signature avec RTE d'une Proposition Technique Financière) ne pourra être conclue que lorsque les autorisations administratives auront été obtenues.

Les Onduleurs, postes de transformation (PTR) et poste de livraison (PDL):

Les onduleurs seront placés à proximité des panneaux :

- 12 onduleurs pour la partie terrestre
- 27 onduleurs pour la partie flottante

Les postes de transformation (PTR) seront positionnés à terre en partie Sud – Est de la centrale :

- 1 poste pour la partie terrestre
- 2 postes pour la partie flottante

Les postes seront du type poste béton préfabriqué
Pour la connexion de cette centrale au réseau 20kV d'Enedis, il sera positionné un poste de livraison de type béton

La sécurité de l'ensemble des installations sera garantie par l'installation d'une clôture à grosses mailles de 2m de haut minimum autour de la parcelle d'implantation. L'enceinte du site sera accessible par l'intermédiaire d'un portail verrouillé.

Couleurs :

- La clôture et le portail seront de couleur verte (RAL 6003)
- Les postes de transformation et de livraison seront de couleur verte (RAL 6003)
- Les modules seront de couleur sombre bleutée